

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Nouveau poste d'adjoint permanent administratif à la mairie

Mandat spécial et frais de déplacement. - Le conseil municipal a donné un avis favorable pour un mandat spécial au maire dans le cadre de son déplacement au congrès des maires de France, à Paris. Il se déroulera du 22 au 24 novembre.

Création d'un poste d'adjoint permanent administratif. - À dater du 1^{er} janvier 2023, Christelle Meyer, qui travaillait à temps partiel au secrétariat, va être embauchée à temps complet. Le maire rappelle que la charge actuelle de travail au sein du secrétariat de mairie nécessite cet emploi. Un poste d'adjoint administratif permanent sera donc créé.

Approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme annuel de prévention - La commune s'est engagée dans une démarche globale de prévention des risques professionnels, dont l'étape initiale est la réalisation du document unique, réalisé en partenariat avec le Centre de gestion des Vosges et le Fonds national de prévention qui y apporte une contribution financière sous forme de subvention. Après délibération, le conseil approuve ce document.

ALSH. - Il a été décidé d'instaurer, durant la première semaine des vacances de la Toussaint, du lundi 24 au vendredi 28 octobre, une session d'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) avec pour thème Halloween. Les tarifs seront les suivants : pour les écoliers scolarisés au RPI (Regroupement pédagogique intercommunal), avec un quotient familial inférieur à 850 €, 55 € la semaine, 5 € pour le repas ; quotient familial supérieur à 850 €, 60 € semaine, 5 € le repas. Pour les extérieurs à la commune, quotient familial inférieur à 850 €, 60 € la semaine, 7,50 € pour le repas ; quotient familial supérieur à 850 €, 65 € la semaine, 7,50 € le repas. Les enfants de 3 à 11 ans seront acceptés. Toujours au sujet de l'ALSH, les animateurs ayant le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) seront rémunérés à hauteur de 40 € par jour, et les non titulaires de ce diplôme, 30 €.

Illuminations de Noël. - Les élus vont s'interroger sur la question de réduire la période lumineuse des illuminations de Noël.

Travaux route de Renauvoid. - Une réunion d'information sur les travaux d'aménagement, pour les habitants du secteur, aura lieu ce samedi 8 octobre à 10 h, en mairie.